



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU
Conseil de la Vie Sociale
du jeudi 24 septembre
2015

Etaient présents : Mme Thomas (Présidente du CVS), Mme Perron (représentante du Conseil d'Administration), M. Corgne (représentants des familles), Mme Bizeul, M. Hardy (représentants des résidents), Mme Gosnier, Mme Perrois (représentantes du personnel), M. Charron (animateur), M. Rousselet (directeur), M. Brignon (qualiticien).

Excusées : Mme Hervochon D (représentante des résidents), Mme Gendron (représentante des familles), Mme Faivre (suppléante), Mme Drouet (cadre de santé).

Début de la séance : 14h00

Ordre du jour :

1. Retour sur la fête des familles.
2. Le projet d'animation.
3. Les travaux.
4. La convention tripartite.
5. Le projet d'établissement.
6. Le service des repas.
7. Précisions sur les remplacements.
8. Questions diverses.

Le compte-rendu de la dernière réunion (30 juin 2015) est approuvé.

1. Retour sur la fête des familles

Les représentants des résidents ont trouvé la journée très bien. La durée était plutôt bonne (1/4 d'heure d'avance sur l'année dernière), le service et la musique également.

Retour des familles par Mme Perrois : la journée a été très appréciée.

Il faudrait pour les années suivantes, servir les repas plus vite pour les résidents ayant des textures modifiées. En effet, ces personnes n'ont pas de plat de substitution pour l'apéritif.

La musique pouvait être trop forte en fonction des places dans la salle.

M. Charron ajoute que 330 personnes étaient présentes pour cette journée avec davantage de résidents et de familles concernés. 6 désistements de dernières minutes ont eu lieu.

L'aide des familles et du comité des fêtes a été très appréciée.

Le budget de cette journée

- ⇒ Recettes : 2971 €
- ⇒ Dépenses : 3193,54 €

Dans ce coût, n'est pas incluse la charge du personnel. Le personnel devant travailler ce jour est présent à la salle. 11 personnes volontaires sont venues en plus de l'effectif normal. Cette journée est récupérée sur la journée de solidarité.

La prochaine fête des familles aura lieu le même week-end.

2. Le projet d'animation

Dans le cadre de la formation de M. Charron (DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports), un travail sur une gestion de projet doit être réalisé en lien avec l'établissement.

Dans un premier, un constat a été réalisé :

- Appauvrissement du tissu social à l'entrée en institution (observations des résidents).
- Structure implantée sur le territoire mais avec une vision plutôt négative de la gériatrie par l'opinion publique.
- Un établissement plutôt vieillissant (architecturalement).
- Familles peu investies dans la vie de l'établissement (observations du CVS).

2 enjeux apparaissent :

- ❖ Le manque de lien social
- ❖ L'intérêt d'un investissement des familles

Des atouts (bases solides) :

- ❖ Le projet de vie sociale et culturelle.
- ❖ Le projet d'établissement en réflexion.
- ❖ Les évaluations (interne – externe), les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
- ❖ Le schéma départemental et régional.
- ❖ Une municipalité œuvrant pour le « bien vivre et le bien vieillir » sur le territoire.

Aujourd'hui, l'objectif :

- Identifier les raisons qui freinent la venue des familles et des habitants au sein de l'EHPAD.

Pour essayer d'identifier ces raisons, un questionnaire a été réalisé et donné lors du forum des associations de Retiers et à la fête des familles. Le dépouillement et l'analyse sont en cours. Les résultats seront diffusés au sein de l'établissement et dans les instances (CA, CVS)

Un autre objectif apparait comme une évidence : celui **d'aménager l'espace extérieur de l'établissement.**

Une équipe de réflexion se constituera composée des acteurs de l'établissement mais aussi d'élus de la commune.

Une ouverture du parc à l'ensemble des habitants est envisagée comme cela a été dit conjointement par M. Rousselet et M. Restif à plusieurs occasions.

M. Charron est déjà en relation avec des représentants de la mairie de Retiers.

Remarques :

- Peu de familles connaissent l'existence du CVS et de ses membres. Les noms et les coordonnées sont inscrits sur le site internet, à l'affichage et diffusés dans le journal des résidents.
- Peu de familles connaissent les référents des résidents. La famille n'est pas tout le temps présente à l'entrée du résident. De plus, le référent change tous les ans (changement de secteur).
Les noms des référents sont notés derrière la porte du résident.

3. Les travaux

Les travaux ont débuté mi-septembre. L'entreprise de peinture décape les façades, met en évidence et refait les défauts des murs puis les repeint.

Les fenêtres sont en fabrication. Une fenêtre test a été installée chez M. Leveil mais elle n'apporte pas complètement satisfaction. Des modifications vont être apportées.

Les résidents seront prévenus lors des travaux dans leur logement.

La terrasse à côté de la chapelle a été démolie à cause des infiltrations d'eau. Un escalier de secours va être installé. Au sol, du gazon va être semé.

Délai des travaux : 6 mois

4. La convention tripartite

2 représentantes de l'ARS et du Conseil Départemental sont venues dans l'établissement le 27 Août 2015 pour la visite de conventionnement.

Des entretiens avec le personnel se sont déroulés le matin. L'après-midi a été consacrée à l'étude des objectifs et à la partie financière.

Au vu du résultat du PMP, aucune enveloppe financière ne sera donnée par l'ARS. En revanche le conseil départemental octroie 37 000 € supplémentaires (1 poste ASHQ ou AS) à l'établissement.

M. Rousselet précise que cela ne suffit pas pour combler le déficit budgétaire (entre 150 000 et 180 000€ sur les dépenses de personnel).

Pour essayer de diminuer ce déficit, des postes (départ en retraite, maladies,...) sont remplacés par des contrats uniques d'insertion.

5. Le projet d'établissement

Le projet d'établissement est un document obligatoire qui doit être revu tous les 5 ans. Ce dernier contient les grandes orientations, les projets de l'établissement pour les 5 prochaines années.

Pour la réécriture de ce document, l'établissement a fait appel au cabinet de conseil, MQS (Management de la Qualité en Santé).

Deux dates sont fixées pour ce travail (après 2 réunions qui ont déjà eu lieu) : 25 novembre 2015 et 2 février 2016.

Il sera peut-être envisagé de commander 2 jours de plus pour finaliser son écriture.

6. Le service des repas

Lors de la précédente réunion (30.06.2015) il a été dit que « les demandes individuelles de changements de place sont discutées en équipe ».

Une remarque est faite sur la différence de rythme et d'organisation du service des repas entre professionnels.

M. Rousselet évoque la période d'été qui n'est pas propice à la stabilisation des équipes dû aux remplacements.

Les résidents présents font des remarques très positives sur l'accompagnement des résidents qui ont besoin d'aide en salle à manger.

De plus, ils proposent que les cuisiniers viennent de temps en temps en salle à manger pour se présenter et permettre de les féliciter de leur travail.

7. Précisions sur les remplacements

Le recrutement des remplaçants se fait sur des personnes ayant déjà une expérience dans le domaine. M. Rousselet précise que toutes les personnes ne sont pas au même niveau de compétences.

L'établissement fait en sorte qu'un remplaçant soit toujours accompagné d'un titulaire.

M. Rousselet ajoute que l'établissement doit faire face à une problématique : dans la plupart des cas les remplaçants ne veulent travailler qu'un seul mois (dans la période d'été).

L'établissement va être amené à remplacer des postes (hors soins) (départ en retraite, maladies,...) par des contrats uniques d'insertion.

8. Questions diverses

- M. Rousselet information qu'un centre bucco-dentaire vient d'ouvrir à l'hôpital de Janzé. L'accompagnement et les soins sont adaptés pour les personnes âgées et en particulier pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer en EHPAD. Le transport est pris en charge par l'hôpital.
- Une demande de famille a été formulée pour mettre un tarif enfant pour les repas proposés au sein de l'établissement. M. Rousselet précise que cela va être revu lors du prochain Conseil d'Administration.
- Résident non prévenu lors du passage du médecin. M. Rousselet évoque plusieurs causes pouvant expliquer ce dysfonctionnement. Un rappel sera fait aux IDE.
- Mme Gosnier évoque « la tristesse du hall » des coquelicots. Elle propose de modifier la disposition des meubles et évoque d'abattre la demi-lune pour gagner de l'espace. M. Rousselet donne son accord pour le mobilier mais veut une réflexion sur le futur aménagement avant de démolir quoi que ce soit.
- Mme Gosnier souligne une difficulté avec une cloison pas assez large pour manoeuvrer correctement le lève personne dans les toilettes du hall verger.
- Salle de détente : un groupe va être monté pour relancer la réflexion qui avait débuté en 2012 – 2013 sur l'aménagement de la salle de détente.

Paroles des résidents :

- Les résidents souhaiteraient être informé de la date du CVS
- Le compte-rendu est assez peu lisible
- Mettre à l'affichage le nom des représentants des résidents du CVS.

Les résidents présents soulignent que l'accueil dans l'établissement est très chaleureux et convivial.

Clôture de la réunion à 17h00.

Prochaine réunion du C.V.S le :
MARDI 12 JANVIER 2016 A 14H

Rédigé par R. Brignon
Et validé par le directeur,
V. Rousselet